

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

portant nomination au conseil d'orientation et de la formation de la spécialité anatomie pathologique vétérinaire

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du
Gouvernement**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux
de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire en date du 19 novembre
2015 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité anatomie
pathologique vétérinaire.

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

M. Abadie (Jérôme) ;

Mme Cordonnier (Nathalie) ;

Mme Belluco (Sara) ;

Mme Watrelot (Dorothee) ;

Mme Nguyen (Frédérique) ;

Mme Raymond-Letron (Isabelle).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

M. Maliver (Pierre) ;

Mme Lagidic (Marie) ;

M. Fant (Pierluigi) ;

Mme Bernex (Florence) ;

Mme Overmans (Anna) ;

Mme Roulois (Aude).

Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 31 juillet 2014 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

Article 3

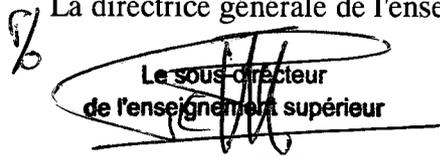
La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **22 DEC. 2015**

Le ministre l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du
Gouvernement,

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

 **Le sous-directeur
de l'enseignement supérieur**

Mireille RIOU-CANALS

Jérôme COPPALLE